

De:
Objet: Eoliennes Plaine des Nutins à Surin
Date: 28 mai 2026 à 12:19
À: contact@plainedunutin-consultation.fr
Cc: Mairie de Surin contact@surin-vienne.fr, Mairie de Surin surin@departement86.fr

Bonjour,

Nous sommes venu à la réunion du 20 mai 2026, et nous voulons vous confirmer par écrit que nous ne voulons plus d'éoliennes sur notre commune de Surin.

Nous avons acheté notre maison en mars 2022, aussi bien l'agent immobilier et notre Notaire nous ont confirmés qu'il n'y aurait pas d'éoliennes sur notre commune, ni dans nos environs, 4 ans plus tard il y en a PARTOUT.

Nous sommes 2026 maintenant et dès que nous sortons de notre maison nous voyons et surtout : **entendons** les éoliennes partout autour de nous. Bien qu'elles ne soient pas proches de notre maison : heureusement !!

Par contre nos voisins Du Peu, Chez Guingat, Le Breuillac etc... les ont presque dans leur jardin,

En été nous tenons un gîte et comme vous pouvez vous imaginer, nos locataires se plaignent du bruit aussi ! Quand ils vont se promener la vue de notre belle région c'est perdu a cause de ces monstres qui sont partout.

Même à vélo il est difficile de ne pas les rencontrer.

Nous comprenons tout à fait que la commune bénéficie d'une belle compensation, de même pour les agriculteurs qui les ont sur leur terrain. Mais les habitants de Surin ? Pas possible de leur donner une réduction sur leur facture d'électricité.

En plus nous avons la base aérienne à Surin qui doit déménager et faire place aux éoliennes. Base aérienne qui est connu

de toute la France et qui accueille chaque année des passionnés qui viennent de partout dans le monde. Quelle perte !!

Nous espérons que vous aller prendre en considération notre mail, et notre point de vue,

Nous vous souhaitons encore une belle journée,
Cordialement,

Bien a vous,